

La pêche au chalut en Mauritanie



Si la route de Mauritanie est actuellement bien connue des langoustiers, les chalutiers, par contre, ont complètement abandonné ces lieux de pêche depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Dès 1905, ce sont des chalutiers de Boulogne et d'Arcachon qui allèrent les premiers en Mauritanie, rapportant à chaque voyage de 100 à 120 tonnes de poisson. Après la première guerre mondiale, les rochelais y remplacèrent les boulonnais puis, de 1940 à 1945, la pêche ne fut plus pratiquée que par les chalutiers de Casablanca et par la flotte des navires repliés sur Marseille. Depuis, en dépit de quelques tentatives sans lendemain effectuées jusqu'en 1950, les chalutiers français ont complètement abandonné la Mauritanie au profit des italiens, et surtout des espagnols et des portugais; mais il se pourrait que, dans un avenir proche, de nouveaux pavillons étrangers apparaissent sur ces fonds où la pêche est encore abondante. Chez nous quelques navires rapides et dotés d'une bonne réfrigération de leur cale pourraient tenter une reprise de la pêche en Afrique. Certains y songent à Lorient et à La Rochelle mais n'osent encore se

décider. Quelles sont donc les possibilités actuelles des côtes de Mauritanie ?

Auteurs du document : Letaconnoux, Robert

Obtenir le document : ISTPM

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, FAUNE, INFORMATION - INFORMATIQUE

Date : 1959-11

Format : text/xml

Source : Science et Pêche (0036-8350) (ISTPM), 1959-11 , Vol. 75 , P. 1-4

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : Ifremer, info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

Télécharger les documents : <https://archimer.ifremer.fr/doc/1959/publication-7196.pdf>
<https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/7196/>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/la-peche-au-chalut-en-mauritanie0>

Evaluer cette notice: